## DEPARTEMENT DE LA SARTHE

<u>DATE DE CONVOCATION</u>: 11/09/2024 <u>DATE D'AFFICHAGE</u>: 11/09/2024

NOMBRE DE MEMBRES : 11

PRESENTS : 08 VOTANTS : 08 ABSENTS : 03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ARRONDISSEMENT DE MAMERS CANTON DE SAINT-CALAIS COMMUNE DE COURGENARD

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 18 SEPTEMBRE à 20 heures 30 minutes

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENVOIZE, Maire.

Etaient présents : MM JUIGNE, BROUARD, LOCTEAU, BERNARD, FEILLU-PINSON, Mmes GRENECHE, SAUSSEREAU

Etaient absents excusés: Mmes BRILLANT, DUPONT, M. CAULIER.

Formant la majorité des Membres en exercice M. FEILLU-PINSON Lucien a été élu secrétaire

## Objet: COMMUNE - PUBLICITE DES PROCES-VERBAUX ET LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Monsieur le Maire expose que pour être en accord avec l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 qui est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2022, il convient de délibérer sur les règles de publicité des procès-verbaux et du registre des délibérations issus des futurs conseils municipaux.

La Commune n'ayant pas de site internet, Monsieur le Maire propose que les procès-verbaux et tableaux des délibérations restent en version papier et soient affichés au panneau d'affichage de la mairie et disponibles à la demande en mairie

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

FAIT ET DELIBERE, EN SEANCE PUBLIQUE, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS. AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES.

LE MAIRE, T. RENVOIZE

